

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier – Développement de la sylviculture irrégulière (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F) chargé de mission « Développement de la sylviculture irrégulière en Nouvelle-Aquitaine ».
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de droit public d'une durée de 12 mois renouvelable, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette entre 26 ,9 et 37,4 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Poste basé à Angoulême (16), avec rayon d'action sur la Nouvelle-Aquitaine
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} mars 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain. La Nouvelle-Aquitaine (12 départements) est la première région forestière française. Elle représente 25% des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Les forêts de la région sont privées à 91%. Son siège est à Bordeaux.



Description du poste

En relation avec les équipes techniques du CNPF NA et sous l'autorité de la Direction et de l'ingénieur chef de projet, dans la continuité d'un projet se déroulant depuis 2022, dont les principaux résultats sont la mise en place de 14 placettes vitrines, 2 placettes AFI, la rédaction d'un guide technique spécifique à la Nouvelle-Aquitaine, l'animation de journées d'échanges techniques et le marquage pédagogique de 515 ha. Il sera chargé de développer la sylviculture irrégulière en Nouvelle-Aquitaine, avec les missions suivantes :

- Compléter le référentiel technique irrégulier de la région,
- Participation à la mise en place de Futaies irrégulières école,
- Installation d'une signalétique sur les dispositifs expérimentaux et les chantiers,
- Marquage pédagogique avec les gestionnaires et propriétaires,
- Participation à l'organisation et à l'animation de réunions d'information et d'échanges techniques auprès des propriétaires et partenaires forestiers,
- Participation à la communication sur le développement de la sylviculture irrégulière.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de technicien supérieur forestier option gestion forestière ou diplôme équivalent,
- Expérience forestière opérationnelle souhaitée
- Maîtrise des outils informatiques de base, notions de SIG

Permis B et véhicule obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Expérience souhaitée en développement forestier au contact des propriétaires forestiers ;
- Notions souhaitées en sylviculture irrégulière ;
- Bonnes capacités de synthèse et rédactionnelles
- Esprit d'initiative, rigueur, sens de l'organisation et du contact humain, autonomie et travail en équipe ;
- Capacité d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Bonne aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable après 6 mois de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- M. Stéphane LATOUR, Directeur : 05 56 01 54 70 - stephane.latour@cnpf.fr
- M. Grégoire GONTHIER, Ingénieur chef de projet : 06 75 71 44 24 – gregoire.gonthier@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **24 janvier 2025** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine
Maison de la Forêt
6 parvis des Chartrons - CS 41255
33075 BORDEAUX

Et/ou

gregoire.gonthier@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra dans la semaine 5 dans les locaux du CNPF, à Angoulême.



www.cnpf.fr

